

■ **Fondation Time for Science**, à Cologny (FOSC du 02.10.1995, p. 5433). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 24.06.2002, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.

Journal no 6651 du 27.06.2002
(00539624 / CH-660.1.220.995-1)